DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ ET DES SPORTS (DSSP)

Feuille de route 2020-2025

VILLE DE GENÈVE

Mes trois priorités

Ville de Genève / 2020

Aujourd'hui, plus de la moitié des habitant-e-s de la planète vit dans les villes et ce mouvement devrait se poursuivre. C'est en ville que l'individu choisit de s'établir, en ville qu'il entend se réaliser et s'épanouir.

Les villes sont un lieu d'échanges culturels et économiques, d'innovations et de modernité, d'ouverture et de mixité. Mais elles sont aussi souvent perçues par leurs habitant-e-s comme un lieu de nuisances (bruit, pollution, densité, incivilités, production intense de déchets, etc.). Le Covid-19 n'a fait qu'amplifier ce ressenti, les villes étant source de promiscuité et donc d'inconfort.

Les villes doivent redevenir un lieu de plaisir, un lieu de protection, un lieu d'épanouissement individuel et d'aventures collectives.

J'ai le privilège d'être aujourd'hui à la tête du Département de la sécurité et des sports et, durant cette législature 2020-2025, j'entends notamment mener une politique s'articulant autour des grands axes suivants.

Stimuler le civisme pour lutter contre les incivilités

Genève figure régulièrement dans le haut de classement des villes où la qualité de vie est la plus élevée. Toutefois, trop d'incivilités – qu'elles soient sonores ou visuelles (littering, tags, débarras sauvages, nuisances sonores, etc.) – sont encore commises dans l'espace public. J'entends renforcer la sécurité de proximité, développer des actions de sensibilisation et – pour celles et ceux qui y sont imperméables – renforcer les sanctions afin de lutter encore plus efficacement contre ces incivilités qui altèrent non seulement notre qualité de vie, mais aussi l'image de notre cité. En matière de propreté ou de tri des déchets par exemple, rien ne sera possible sans la participation active du citoyen : la performance d'une société dépend bien sûr du niveau de ses services publics et de ses infrastructures, mais aussi du degré de responsabilité civique de ses habitant-e-s.

Cultiver le lien de proximité

La confiance se nourrit de la proximité avec ses citoyen-ne-s. Dans ce contexte, les communes jouent un rôle essentiel. Elles sont le premier réceptacle des vœux du citoyen. La proximité répond aussi à l'enjeu de la transition écologique, ainsi qu'à celui de l'allongement de l'espérance de vie. Avec l'avancée en âge, le territoire se rétrécit. Les collectivités publiques doivent donc, plus que jamais, penser à l'échelle des quartiers. La crise du Covid-19 a d'ailleurs mis en évidence l'importance du voisinage, des commerces de proximité, de l'agriculture locale, ou encore des activités de loisirs dans son environnement d'habitation. Que ce soit dans le domaine de la sécurité, du sport, ou de la salubrité, j'entends dès lors développer des projets qui permettront de favoriser ce lien de proximité, de faire vivre nos quartiers et d'aller à la rencontre des habitant-e-s.

Valoriser et animer l'espace public

Il ne faut pas se contenter de lutter contre les incivilités, il faut aussi rendre notre ville plus attractive, durable et vivante. Valorisation des quais de la rade, accueil de manifestations sportives locales ou internationales, *Marché de Noël, Festival Geneva Lux, La Canopée…* de nombreux projets seront poursuivis ou initiés pour que Genève soit une ville dont les Genevois-e-s puissent être fier-ère-s !

Marie Barbey-Chappuis

Pourquoi une feuille de route ?

Ce document énonce les objectifs politiques autour desquels le Département de la sécurité et des sports (DSSP) et ses six services, à savoir le Service voirie ville propre (VVP), le Service logistique et manifestations (LOM), le Service de la police municipale (SPM), le Service de l'espace public (SEP), le Service des sports (SPO) et le Service d'incendie et de secours (SIS) travailleront durant la législature 2020-2025.

Ce document est en adéquation avec les grands axes énoncés dans le discours de législature du Conseil administratif prononcé le 3 juin 2020. Il a également été conçu en prenant en considération le contexte budgétaire. Les objectifs présentés dans cette feuille de route devront en effet trouver leur traduction chiffrée dans les différents budgets et plans financiers d'investissements (PFI) qui seront élaborés durant la législature.

Présenter un tel document répond non seulement à l'impératif de donner un cap au DSSP, mais aussi à un devoir de transparence envers le Conseil municipal et les habitant-e-s de la Ville de Genève.

Cet exercice a été réalisé en prenant systématiquement en considération les ressources humaines à disposition dans le département. Les objectifs fixés ne pourront être atteints qu'avec le précieux concours et l'engagement des quelques 1'200 collaborateurs et collaboratrices du DSSP.

À l'heure où ce document est conçu, une crise sanitaire sans précédent nous affecte toutes et tous, à des degrés divers selon les situations. Cette pandémie démontre parfaitement qu'en dépit du fait de se fixer des objectifs, certains facteurs difficiles – voire impossibles – à anticiper peuvent chambouler une feuille de route politique donnée. Cette dernière ne peut faire fi de la situation sanitaire en lien avec la pandémie de Covid-19 et de ses conséquences socio-économiques. Il ne fait quasiment aucun doute que les effets de cette pandémie se feront ressentir durant une bonne partie de la législature.

Outre les impacts socio-économiques du Covid-19, d'autres tendances générales sont prises en compte. Il ne s'agit pas de toutes les lister dans ces pages, mais l'on peut souligner le vieillissement de la population, l'urgence climatique, la précarité sociale ou encore le développement du numérique. Pour définir des objectifs politiques qui répondent à des besoins sociétaux, il est notamment nécessaire de garder en mémoire que d'ici 2040, environ un quart de la population de la Ville de Genève (23%) sera âgée de plus de 65 ans ; que l'urgence climatique a été décrétée par le Conseil administratif en 2019 notamment en réponse à une forte mobilisation de la jeunesse et que la Ville de Genève est engagée dans la transition numérique.

Cette feuille de route s'articule autour de trois grands axes que l'on peut résumer en trois mots : civisme, proximité et attractivité.

Ces axes se déclinent en douze objectifs pour lesquels des actions sont présentées, de manière non exhaustive, dans ce document

AXE 1

Stimuler le civisme

Le DSSP développera des actions pour stimuler le civisme à travers non seulement un renforcement de la sensibilisation mais aussi une intensification des sanctions à l'encontre de celles et ceux qui ne respectent pas les règles. Il entend lutter contre les incivilités en impliquant davantage les citoyens-nes pour qu'ils-elles se sentent co-responsables de l'espace public dans lequel ils-elles évoluent.

Unsplash

ENJEUX

L'espace public est un bien commun partagé par différents usagers-ères. Comme tout bien commun, sa surexploitation ou son exploitation inadéquate, génère des externalités négatives. La Ville de Genève n'est pas épargnée puisque, depuis près de quinze ans, les incivilités y ont significativement augmenté. Grâce notamment à l'action efficace des services de la Ville de Genève, une stagnation est observée depuis 2013. On ne peut toutefois s'en contenter car ces comportements peu respectueux dégradent la qualité de vie dans notre ville et abîment notre quotidien.

En Ville de Genève, la lutte contre les incivilités fait partie des missions prioritaires de la police municipale. Selon le Diagnostic local de sécurité (DLS 2020), parmi les incivilités qui importunent le plus les résident-e-s figurent notamment les abandons d'objets, d'épaves et de détritus sur la voie publique, ainsi que le phénomène des groupes irrespectueux qui s'approprient les espaces publics.

L'abandon sauvage d'objets ou de détritus dans l'espace public génère non seulement un coût financier et environnemental mais aussi un dégât d'image. C'est l'attractivité de notre ville qui en pâtit. Il est difficile de sanctionner ces incivilités étant donné qu'il faut appréhender les auteurs en flagrant délit.

Certains quartiers sont aussi particulièrement touchés par la problématique des incivilités générées par des attroupements de personnes dans l'espace public pendant la nuit.

QUELQUES CHIFFRES

269

nuisances sonores verbalisées par la police municipale en 2019

9'900

débarras sauvages constatés en 2019 alors que le service de prise en charge est gratuit

Ville de Genève, 2018

La Voirie de la Ville de Genève dispose d'une unité pour enlever les tags sur le domaine public

D'autres incivilités nuisent à notre vivre-ensemble. Les tags qui enlaidissent l'espace public, les vélos et trottinettes qui circulent sur les trottoirs plutôt que sur la chaussée/pistes cyclables, le harcèlement de rue, les nuisances sonores, les comportements agressifs, les motos/scooters sur les pistes cyclables, les mégots jetés au sol, les déprédations de matériel, tous ces comportements peu respectueux dégradent notre cadre de vie.

Les incivilités sont aussi constatées dans la pratique sportive. Cela débouche même parfois sur des actes de violences, notamment dans le sport amateur. C'est pour trouver des solutions à cette problématique que les États généraux du sport – qui concernent la violence dans le milieu du football – ont été lancés. Le DSSP, via le Service des sports, est très impliqué dans ce processus.

De manière générale, ces quelques exemples d'incivilités illustrent un manque de respect envers la collectivité. Ces agissements se produisent en parallèle à une érosion du respect de l'autorité : il arrive chaque année que des agent-e-s de police municipale, du personnel de la voirie ou des sapeurs-pompiers et sapeuses-pompières soient la cible directe d'incivilités, voire même d'actes de violence.

UNE STATISTIQUE PARLANTE

71%

de femmes âgées de 15 à 34 ans ont été victimes de harcèlement de rue ces 5 dernières années (selon sondage DLS 2020)

OBJECTIFS

1 Accentuer nos efforts pour renforcer la propreté de Genève

La propreté constitue un défi du quotidien suscitant des attentes légitimes des habitant-e-s. Si la propreté est l'affaire de tous et toutes, il revient à la Ville d'en assurer la mission et de fournir aux citoyen-ne-s les moyens de préserver l'espace public. Pour répondre à ce défi, un plan propreté sera élaboré et mis en œuvre au printemps 2021 avec un programme d'actions s'échelonnant de 2021 à 2024. Ce plan mobilisera toutes les dimensions et tous les acteurs qui concourent à cette ambition. Il déclinera une série de mesures de sensibilisation contre le littering, les tags et les débarras sauvages (campagnes de sensibilisation, «journée» de la propreté, rencontres dans les maisons de quartier, etc.), et mettra également l'accent sur le renforcement des mesures de contrôle et de sanction.

PRIORITÉS

- **Mettre en place un plan propreté avec un programme d'actions**
- **Allier mesures de sensibilisation et sanctions**

2 Lutter contre les incivilités dans l'espace public

À Genève comme ailleurs, les incivilités, si elles ne sont pas toujours spectaculaires, sont quotidiennes et pourrissent la vie des habitant-e-s. Elles nuisent à la qualité de vie et représentent un coût non négligeable pour la collectivité.

Côté prévention, le département développera une série de projets visant à mettre en avant le travail de ses collaborateurs-trices du département et à stimuler le civisme des habitant-e-s. Des actions de prévention seront par exemple menées dans les quartiers sensibles du canton, en collaboration avec les acteurs sociaux et de la jeunesse, pour éviter que les collaborateurs-trices du service d'incendie et de secours (SIS) ne soient pris-es pour cibles lors d'interventions. C'est avec l'effort de chaque citoyen-ne que nous pourrons conserver un environnement agréable dans lequel il fait bon vivre.

Côté sanction, la police municipale mènera des actions coup de poing afin de renforcer la verbalisation des incivilités, par exemple contre les mégots de cigarettes jetés au sol ou les motos/scooters circulant sur les pistes cyclables. Des opérations conjointes seront menées avec l'unité de gestion des incivilités du Service voirie ville propre. Le département appuiera également, dans le cadre de la révision de la loi cantonale sur la gestion des déchets (LGD), un renforcement des compétences communales en matière de lutte contre le littering. S'agissant des nuisances sonores générées par les établissements publics, une commission d'arbitrage sera mise sur pied afin d'appliquer des sanctions appropriées et dissuasives aux contrevenant-e-s. Un monitoring sera établi pour cartographier et améliorer le pilotage des mesures. Une attention particulière sera également apportée aux nuisances sonores émanant de groupes d'individus sur le domaine public.

PRIORITÉS

- **Développer des actions ciblées et/ou conjointes entre les services du département (police municipale et voirie notamment) pour renforcer la verbalisation des incivilités**
- **Renforcer la sécurité des sapeurs-pompiers lors d'interventions dans les quartiers sensibles**

3 Améliorer la qualité du tri des déchets

Trier ses déchets est un geste civique. Pour répondre aux objectifs climatiques, le tri des déchets des particuliers et des entreprises sera encouragé. Des actions de sensibilisation seront menées sur l'importance de réduire la quantité des déchets incinérables des particuliers. Un accent sera également porté sur le contrôle de l'interdiction du plastique à usage unique dans la restauration et les manifestations publiques. L'administration municipale devra elle aussi se montrer exemplaire. Le DSSP mettra en place un plan d'actions pour améliorer le tri des déchets au sein des départements de la municipalité et réduire les déchets incinérables.

Il mettra en œuvre le principe de « pollueur/payeur » pour la gestion des déchets d'entreprises. La solution retenue sera mise en œuvre en parallèle de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi cantonale.

PRIORITÉS

- **Mettre en œuvre un nouveau système de collecte des déchets d'entreprise**
- **Augmenter le nombre de poubelles de tri sélectif dans les parcs et centres sportifs**
- **Renforcer le tri des déchets dans l'administration**

4 Contribuer à la prévention des violences et discriminations dans le sport

Persuadé que le sport est un véritable vecteur de cohésion sociale, le DSSP, via le Service des sports (SPO), continuera de s'impliquer activement dans le processus des États généraux du sport, en collaboration avec le canton et les partenaires du football genevois. Il appuiera les mesures concrètes émanant des réflexions de ces États généraux, comme par exemple la création d'un module de formation pour les entraîneurs, la nomination d'un-e délégué-e du *fair-play* pour chaque match ou encore la création d'une charte éthique et de bonne conduite que les clubs de sport devront signer.

Le monde du sport n'étant pas exempt de discriminations basées sur le genre ou l'orientation sexuelle, le DSSP relaiera dans tous les centres sportifs gérés par la Ville la campagne de communication, élaborée par le Service Agenda 21, intitulée « Objectifs zéro sexisme dans mon sport ». Il soutiendra via des subventions les clubs qui encourageront la création d'équipes féminines.

Enfin, le département veillera à ce que les clubs et les associations qui bénéficient du soutien financier de la Ville respectent les valeurs du sport et les infrastructures de notre commune.

PRIORITÉS

- **Appliquer les propositions émanant des Etats généraux du sport**
- **Soutenir le sport féminin**
- **Lutter contre les discriminations dans le sport**

AXE 2

Renforcer le lien de proximité avec les habitants

Le DSSP agira au plus proche des habitant-e-s et participera au développement de la vie des quartiers. Il développera des actions pour renforcer la sécurité de proximité, valoriser le terroir local, élargir l'offre de sport et de loisirs dans notre ville.

Ville de Genève / 2020

ENJEUX

Les villes sont bien souvent le premier échelon auprès duquel les citoyen-ne-s peuvent s'adresser pour exprimer leurs idées, propositions ou doléances. Cela confère aux élu-e-s et à l'administration municipale une très bonne connaissance du terrain et des réalités locales.

Comme c'est le cas pour toutes les municipalités, en Ville de Genève, les liens de proximité qui régissent la relation habitant-e-s/administration doivent être cultivés, et même encouragés en favorisant notamment les initiatives citoyennes. Les Genevoises et les Genevois attendent de l'administration qu'elle soit à l'écoute de leurs besoins afin de leur offrir des services de qualité dans les différents quartiers.

La proximité est également liée à la qualité de vie. Celle-ci dépend non seulement des aménagements urbains que l'on peut trouver dans les quartiers, mais aussi des services municipaux qui y sont délivrés. Dans cette perspective, la proximité est conçue dans une perspective d'accès facilité aux ressources urbaines. Il doit par exemple être possible pour tout un chacun de pouvoir s'adonner à une activité sportive dans une infrastructure de qualité située non loin de chez soi, de bénéficier de secours dans un court laps de temps, de parler à des agent-e-s de la police municipale (APM) rapidement, de disposer d'écopoints aux alentours de son logement ou encore d'aller faire son marché dans son quartier. Offrir de telles prestations de proximité s'inscrit en outre dans une logique de développement durable pleinement en ligne avec les engagements de la Ville de Genève en la matière.

Garantir cette proximité est un enjeu permanent. En effet, pour prendre l'exemple des sports, pour que chaque habitant-e puisse pratiquer son sport dans un périmètre raisonnable, le nombre toujours croissant d'adeptes d'activités sportives doit aller de pair avec la construction ou la rénovation de plusieurs infrastructures dans les différents quartiers de la Ville.

UNE POPULATION QUI AUGMENTE

Genève compte plus de

800

clubs, soit environ

115'000

sportifs et sportives membres d'un club et des milliers d'individus pratiquant de manière individuelle

26

marchés de produits locaux organisés chaque semaine dans les quartiers

Ville de Genève

Les patrouilles pédestres de la police municipale jouent un rôle important pour prévenir et sanctionner les incivilités

En termes de sécurité, le Diagnostic local de sécurité 2020 (DLS) montre clairement que la population souhaite une présence accrue et visible de la police municipale dans les quartiers. Cette présence et cette accessibilité des agent-e-s de la police municipale (APM) contribuent à renforcer le sentiment de sécurité au sein de la population. Dans le cadre de sa mission de sécurité de proximité, la police municipale se positionne régulièrement en tant que médiatrice entre plusieurs acteurs aux intérêts divergents.

Renforcer le lien de proximité entre habitant-e-s et services de l'administration est un moyen pour contribuer à la cohésion sociale. Les politiques publiques que mène la Ville de Genève sont construites dans une logique d'inclusion de différents publics-cibles, notamment les familles, les seniors et les personnes en situation de handicap. À l'heure où notre ville entreprend un virage numérique et où toujours plus de services et démarches sont accessibles en ligne, il s'avère crucial de ne pas oublier de prendre en compte la fracture numérique et le vieillissement de la population. Dans une logique de proximité, tous les habitant-e-s doivent pouvoir bénéficier des prestations offertes par la Ville de Genève et le DSSP prendra cela en considération dans tous les projets qui seront entrepris durant cette législature.

« Les patrouilles pédestres ou à vélo sont une demande récurrente dans les quartiers où la cohésion sociale est faible, les incivilités élevées, le harcèlement de rue et le vol à la tire plus fréquents, ainsi que dans les zones de Genève animées le soir (DLS 2020). »

OBJECTIFS

5 Faciliter les interactions entre la population et les services de l'administration

Dans une logique de proximité, le DSSP s'engage non seulement à être à l'écoute des habitant-e-s de la Ville de Genève mais aussi à répondre avec diligence à leurs différents besoins. En matière de sécurité, des actions comme celle d'un « Café avec un APM », initiées en début de législature, seront reconduites à partir de 2021. La police municipale mènera en outre des actions de prévention et d'informations destinées à des publics cibles spécifiques, telles que les femmes pour la problématique du harcèlement de rue ou les seniors pour les vols d'usage.

Pour ce qui est de la gestion des déchets et l'encouragement au tri, le Service de la voirie mènera chaque année une campagne sur les sites des écopoints, où des conseils seront distillés aux habitant-e-s afin qu'ils/elles améliorent le tri de leurs déchets.

En ce qui concerne les sports et pour faciliter la vie des habitant-e-s, les usagers-ères des infrastructures auront la possibilité de s'inscrire à des cours ou de réserver des prestations directement en ligne (piscine, terrains de tennis, badminton, etc.). Toutefois, pour ne pas pénaliser celles et ceux qui n'ont pas accès à un ordinateur et/ou à internet, des démarches par téléphone resteront possibles.

PRIORITÉS

- **Renforcer les liens entre la police municipale et les habitant-e-s**
- **Donner des conseils aux habitant-e-s pour améliorer le tri de leurs déchets dans les écopoints**
- **Faciliter la vie des usager-ère-s des centres sportifs en leur permettant de réserver leurs terrains et activités de sport en ligne**

Ville de Genève

Exercice de secours dans le tunnel de Vernier avec le SIS

6 Garantir une sécurité et des secours de proximité

Comme le démontre le Diagnostic local de sécurité 2020 (DLS), la sécurité de proximité est particulièrement plébiscitée par la population genevoise : parce que seule une police proche des gens et qui connait le tissu local a les moyens de faire comprendre son action et de faire reconnaître son autorité.

Le DSSP initiera des discussions avec les autorités cantonales afin de s'accorder en 2021 sur un nouveau contrat local de sécurité qui s'appuiera sur les conclusions du DLS 2020, à savoir un focus porté aux quartiers des Pâquis, de la Jonction, des Acacias et de Plainpalais.

La police municipale poursuivra ses actions de prévention en développant les liens avec les habitant-e-s et les associations de quartiers, sans pour autant négliger le volet répressif lorsqu'il s'avère nécessaire. Les patrouilles pédestres et cyclistes seront renforcées dans les différents quartiers de la Ville.

En termes de secours, le DSSP présidera les travaux de mise sur pied opérationnelle du groupement intercommunal d'incendie et de secours dont l'entrée en vigueur est prévue en 2022. Le DSSP veillera à mettre en place les conditions de gouvernance et de financement pour permettre le renforcement du SIS.

PRIORITÉS

- **Élaborer un nouveau contrat local de sécurité afin d'optimiser la coordination entre les polices cantonale et municipale dans les zones d'action prioritaires identifiées dans le DLS 2020**
- **Développer les patrouilles pédestres et cyclistes de la police municipale**
- **Accompagner la transition du SIS vers le groupement intercommunal**

OBJECTIFS

7 Offrir à la population des possibilités de faire du sport près de chez soi

Pour que l'offre en termes d'infrastructures sportives soit modernisée et réponde à la pression démographique, le DSSP déposera des crédits d'études et de constructions afin de concrétiser les investissements prévus dans le plan directeur des équipements sportifs 2017-2030 et dans le plan financier d'investissement.

Cela se traduira notamment, durant la législature, par le dépôt de deux crédits de construction, l'un pour une nouvelle halle de tennis au centre sportif du Bois-des-Frères et l'autre pour un nouveau centre sportif sur le site de la Gare des Eaux Vives. En parallèle à ces nouvelles constructions, la rénovation et l'assainissement de structures déjà existantes comme les centres sportifs de la Queue d'Arve et du Bout-du-Monde ainsi que des piscines de Varembé et des Vernets, seront initiés. L'objectif est de pouvoir offrir à la population la possibilité de pratiquer une multitude de sports différents dans des infrastructures modernes, et moins énergivores, situées dans différentes zones de la Ville.

Le DSSP incorporera également à la rénovation du centre sportif du Bout-du-Monde un projet de garde d'enfants sur le site pour faciliter la pratique sportive pour les jeunes parents. Par ailleurs, pour encourager l'accès aux sports dans une ambiance urbaine et conviviale, à des personnes de tout âge et de tout genre, le Service des sports et le Service de l'espace public collaboreront chaque année pour proposer de nouvelles activités sportives d'été et d'hiver dans l'espace public et dans différents quartiers. Cette offre sera notamment pensée pour accompagner l'essor de la pratique sportive chez les femmes.

De manière à aider les associations, les clubs et les manifestations sportives durement impactés par la crise du COVID-19, le soutien financier sera renforcé en 2021. La situation sera réévaluée durant la législature à la lumière de l'évolution sanitaire et des besoins des acteurs-trices du sport.

Enfin, le DSSP travaillera à resserrer les liens entre sport d'élite et sport amateur en collaborant activement avec le canton sur les projets relevant de la compétence de ce dernier et qui portent notamment sur la mise à disposition d'infrastructures adaptées au Servette FC (SFC) et au Genève Servette Hockey Club (GSHC).

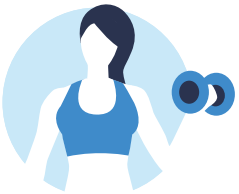

PRIORITÉS

- **Offrir à la population des infrastructures sportives modernes, moins énergivores et dans lesquelles plusieurs sports peuvent être pratiqués**
- **Faciliter la pratique sportive pour les jeunes parents, les femmes et les aînés**
- **Développer les activités sportives en milieu urbain**
- **Renforcer le soutien financier aux clubs et associations sportives**

Les Black Boys Hockey Club qui jouent au Stade de Richemont

8 Promouvoir le terroir local et renforcer la convivialité de nos quartiers

Les marchés sont des villages dans la ville. Ils participent à la vie de quartier. Le DSSP développera différents projets destinés à promouvoir les produits de saison, à mettre en valeur l'agriculture locale et à réduire les trajets entre les produits et le consommateur. Ainsi, un nouveau marché verra le jour dans le quartier du Petit-Saconnex et permettra de valoriser la nouvelle place du «village» récemment rénovée. Un projet sera également lancé pour embellir et renforcer la convivialité du Quai des Bergues et offrir une vitrine aux producteur-trice-s viticoles et brasseurs locaux. Ces initiatives s'ajouteront aux 26 marchés organisés chaque semaine sur le territoire de la Ville. Enfin, dans la mesure du possible, les produits conçus par des artisan-ne-s et producteur-trice-s locaux seront mis en avant dans les manifestations organisées par le DSSP.

PRIORITÉS

- **Lancer de nouveaux projets destinés à promouvoir le terroir local**

AXE 3

Valoriser et animer l'espace public

Le DSSP s'engagera pour rendre notre ville plus belle, plus durable et plus dynamique afin de rendre fier-ère-s ses habitant-e-s. C'est par des projets ambitieux qu'il sera possible d'accroître l'attractivité de notre cité et d'en faire un endroit apprécié des Genevois-es et des touristes.

Ville de Genève / P. Gilliéron, 2020

Bronzette, l'une des animations estivales qui découle du concours lancé par la Ville de Genève

ENJEUX

Genève est souvent citée parmi les villes du monde où la qualité de vie est la plus élevée. Ce statut n'est toutefois pas un acquis. Notre ville dispose de bien des atouts – qui méritent d'être valorisés – pour que chaque habitant-e, visiteur et visiteuse trouve des raisons de s'y plaire et s'y épanouir.

Des projets importants, contribuant à l'attractivité et l'animation de notre Cité, sont en cours, comme la valorisation de la Rade. La valorisation de ce site d'exception constituera une opportunité unique pour y offrir des activités et aménagements qui répondent aux besoins des habitant-e-s.

Genève dispose aussi d'une offre bien fournie d'animations sur l'espace public. Que ce soit à travers des animations qu'elle organise elle-même, telles que *La Canopée* ou le *Festival Geneva Lux*, ou via des acteurs locaux, telles que *Bronzette* ou le *Marché de Noël*, la Ville de Genève s'illustre chaque année avec des animations authentiques et originales qui sont fréquentées tant par des locaux que des touristes. Cette offre devra être maintenue, mais aussi développée en proposant de nouvelles animations et manifestations à toutes les saisons.

La situation sanitaire de 2020, et les mesures prises par les autorités fédérales et cantonales, ont prétérité l'animation de la ville. Il va sans dire que l'offre d'animations pourra être maintenue, voire développée, uniquement à la condition que la situation épidémiologique le permette. Les Genevoises et les Genevois ayant été privé-e-s de ces animations durant une bonne partie de l'année, le DSSP est conscient qu'ils-elles souhaiteront pouvoir se réapproprier un espace public animé et attrayant dès que possible.

Des manifestations sportives d'envergure internationale sont organisées chaque année dans notre ville. Ces grands événements sportifs participent à l'attrait de la Ville de Genève, notamment auprès des visiteurs et visiteuses. Genève dispose des infrastructures et des compétences pour accueillir notamment un tournoi de tennis réunissant les meilleurs joueurs du monde, un tour cycliste de renommée internationale, des matchs de hockey réunissant plus de 6000 spectateur-trice-s quasiment chaque semaine entre septembre et avril chaque année. Notre ville accueille également chaque année depuis 1978 la Course de l'Escalade, qui s'est aujourd'hui imposée comme la plus grande course à pied du pays, ainsi que l'un des marathons les plus rapides d'Europe.

Les enjeux pour proposer à la population de tels événements sont nombreux. Cela présuppose notamment d'avoir des partenaires financiers solides et de disposer d'infrastructures modernes, écologiques et accueillantes.

Dans le cadre de la prospective Genève 2050,

85%

des répondant-e-s se disent satisfait-e-s de la qualité de vie à Genève

Près de

50%

des résident-e-s en Ville de Genève et des habitant-e-s des autres communes travaillant en Ville de Genève souhaitent que l'animation soit principalement développée autour du lac (sondage effectué en 2019 auprès de 800 personnes)

Source: sondage de la Ville sur l'animation estivale, DemoScope, 2019

OBJECTIF

9 Offrir des animations dans l'espace public pour toute la population

Le DSSP proposera des animations dans l'espace public pour tous les âges. De nouvelles animations, à l'image de La Canopée initiée en début de législature, seront proposées aux habitant-e-s. L'objectif est d'investir l'espace public, au centre-ville mais aussi dans les quartiers, pour proposer des animations ou des exhibitions axées notamment sur la pratique du sport. Des « capsules » sport en été et en hiver viendront également compléter l'offre d'activités sportives.

Le DSSP examinera également la possibilité de créer un marché du soir qui viendrait compléter l'offre actuelle de marchés. Il lancera des appels à projets ou des concours d'idées pour valoriser l'espace public et proposer des animations pérennes ou temporaires, par exemple sur le site de la Pointe de la Jonction. Les projets existants telles que *Bronzette*, le *Marché de Noël*, le *Festival Geneva Lux* et les illuminations de Noël, seront poursuivis et développés. Une nouvelle politique d'animations et d'activités autour de la rade verra le jour en 2023, notamment avec des partenariats.

Le rayonnement de notre cité passe par des activités de promotion et de communication des manifestations qui y sont organisées. Le DSSP collaborera activement avec des entités en charge de la promotion de la « destination Genève », notamment la Fondation Genève Tourisme et Congrès, pour que la Ville de Genève reste une destination touristique attrayante.

Persuadé qu'un espace public animé est aussi profitable à l'activité économique, le DSSP mènera des projets conjoints avec le secteur privé, dans le cadre de partenariats public-privé, pour proposer des animations. Cela sera notamment le cas pour les illuminations de Noël et le *Festival Geneva Lux*.

PRIORITÉS

- **Rendre la Ville vivante et attrayante tout en respectant la tranquillité des habitant-e-s**
- **Développer des animations et des activités sportives dans l'espace public tant en été qu'en hiver**

Chaque hiver, le festival d'œuvres lumineuses Geneva Lux illumine la cité

Le marché de Noël lancé par le Ville de Genève est devenu un évènement très populaire

Ville de Genève / Fred Merz, 2019

L'équipe des U20 Switzers Lady jouant au Centre Sportif de Vessy

OBJECTIFS

10 Attirer des manifestations sportives d'envergure

Plusieurs événements sportifs internationaux – Coupe Davis, Laver Cup, Tour de Romandie, Euro Foot – ont eu lieu à Genève ces dernières années et ont permis au public genevois de vivre des expériences inoubliables. Le DSSP s'engage à positionner notre ville comme un lieu où des manifestations au rayonnement international peuvent avoir lieu. Pour ce faire, un crédit portant sur la transformation d'une salle pouvant accueillir un public de plus de 3000 personnes au Centre sportif de la Queue d'Arve sera déposé durant la législature. Des matchs de basket, hand-ball ou encore de tennis pourront y être organisés.

La future halle de tennis au Centre sportif du Bois-des-Frères devrait également être en mesure d'accueillir des événements de niveau national. Le DSSP continuera par ailleurs à soutenir le tournoi de tennis Geneva Open afin qu'il s'inscrive dans la durée dans l'agenda sportif genevois.

Ces manifestations sportives d'envergure ne peuvent avoir lieu sans le précieux concours de bénévoles. C'est entre autres pour cette raison que le soutien au bénévolat sera promu via la construction d'une maison du sport sur le site dit « Vernier 115 » et que des subventions destinées à soutenir le bénévolat à Genève seront octroyées aux entités qui remplissent les critères d'éligibilité fixés par le Service des sports.

PRIORITÉS

- **Défendre des crédits pour la construction ou le réaménagement de salles pouvant accueillir des événements sportifs professionnels**
- **Soutenir le bénévolat via des subventions et la création d'une maison du sport**

11 Accompagner le processus de valorisation de la Rade

Site emblématique de notre ville, la Rade est appelée à connaître de profonds changements ces prochaines années. Grâce à la construction de la plage publique et du port des Eaux-Vives, d'importants espaces sur les quais seront libérés pour la population. Le DSSP s'engagera activement dans les travaux de valorisation de ce lieu exceptionnel, conformément à l'image directrice de la Rade élaborée conjointement entre le canton et la Ville de Genève. Dans le cadre du comité politique de valorisation de la Rade, il proposera des projets visant à développer sur les quais des espaces de détente, de promenade, d'activités et d'animations pour les Genevois-e-s (terrasses, bains publics, accès à l'eau, activités sportives et de détente, etc.).

PRIORITÉS

- **Valoriser la Rade et en faire un site que la population puisse s'approprier**
- **Élaborer un concept d'animation de la Rade qui respecte la beauté du site**

12 Soutenir l'économie genevoise et accompagner la transition numérique

Le DSSP militera pour un renforcement des liens entre le Conseil administratif et les acteurs économiques et pour l'élaboration d'une stratégie économique municipale en complémentarité de celle du canton. Celle-ci devra proposer différentes mesures destinées à renforcer les conditions-cadres pour garantir le maintien des entreprises et des emplois en Ville de Genève.

Le DSSP accompagnera la transition numérique en développant des projets de « villes intelligentes » (smart city) destinés à réduire l'impact environnemental de notre ville, renforcer la qualité de vie des habitant-e-s et améliorer la qualité des services urbains. Ce sera par exemple le cas dans le domaine de la gestion et de la collecte des déchets. Des projets visant à simplifier les démarches administratives pour les entreprises seront également développés, par exemple au sein du Service de l'espace public (ex : administration en ligne, etc.).

Le département développera des partenariats public-privé pour mener à bien ses projets et veillera à promouvoir les prestataires et artistes locaux, que ce soit dans le cadre des manifestations organisées par le département, ou des appels d'offres et appels à projets qu'il lancera.

Enfin, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et économique, de nouvelles mesures d'exonération de taxes pourraient être proposées par le DSSP au Conseil administratif (terrasses, marchés, etc.).

PRIORITÉS

- **Élaborer une stratégie économique municipale et développer des projets visant à simplifier les démarches administratives.**
- **Accompagner la transition numérique pour positionner Genève en tant que Smart City**

Le DSSP, c'est quoi ?

11'137

interventions du Service d'incendie et de secours (en 2019)

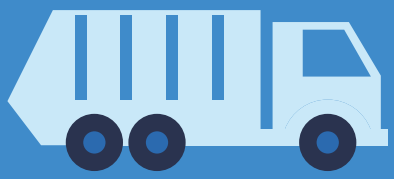

67'300

tonnes de déchets par année gerées par la voirie

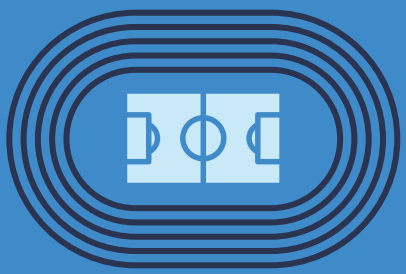

17

installations sportives gérées en Ville

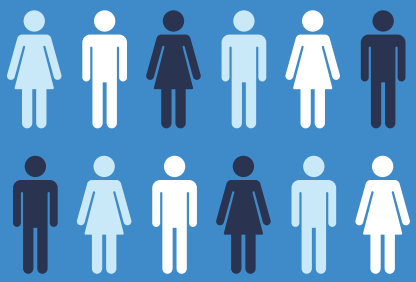

1'241

collaborateurs-trices répartis dans six services municipaux

Un budget de

263’722’000 CHF

196 APM, soit **1** APM **/ 1’048** habitant-e-s

Près de

14’000

autorisations / permissions émises par le Service de l’espace public (SEP) chaque année

52

pavoisements du Pont du Mont-Blanc effectués par le Service logistique et manifestations (LOM) (2019)

La mission principale

du Département de la sécurité et des sports (DSSP) est de renforcer la **qualité de vie** des habitants et habitantes et l’attractivité de la Ville de Genève. Le DSSP mène ainsi des actions visant prioritairement le renforcement de la **sécurité de proximité** et du **secours**, l’augmentation de la **propreté** et la valorisation des déchets, **l’animation** du domaine public ainsi que l’accès et le soutien à la pratique sportive.

DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ ET DES SPORTS (DSSP)

4 Rue de l'Hôtel-de-Ville
1204 Genève

VILLE DE GENÈVE